



Tunis (Tunisie)

7, 8 et 9 octobre 2015

« Apprendre les villes innovantes »



## SYNTHESE GENERALE DES ATELIERS

Durant deux jours, les ateliers qui ont animé cette 35<sup>e</sup> assemblée générale de l'AIMF ont connu une forte participation, qui est la traduction de l'intérêt des Maires pour l'innovation. Comme il était attendu, les réunions ont porté la réflexion sur les deux acceptions que l'on peut donner à la notion d'innovation : d'une part l'action et le fait d'innover ; d'autre part le résultat de cette action, la chose nouvelle introduite.

Les conférences inaugurales ont introduit l'innovation comme une réponse incontournable face aux défis d'un monde plus urbain. Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'organisation internationale de la Francophonie a rappelé le contexte d'un monde où plus de la moitié des habitants de la planète vit dans un espace urbanisé. M. Saifallah Lasram, Maire de Tunis, M. Mahamed Naiem Gharsalli, Ministre de l'Intérieur de la République tunisienne, et M. Ghassan Saman, Représentant des villes arabes, ont souligné les effets politiques, économiques et sociaux, de cette urbanisation massive, et les efforts à mener aujourd'hui en faveur du développement. Enfin, M. Khalifa Sall, Secrétaire général de l'AIMF et Maire de Dakar est revenu sur les actions à mener et sur la responsabilité des maires.

La première table ronde avait pour thème : Quelle gouvernance pour libérer l'innovation ? Comment soutenir l'innovation ? Comment innover dans le soutien des projets ? Quel pourrait être le rôle de l'AIMF ?

- M. Bertrand COURCELLE, *Expert en valorisation énergétique des déchets : Les déchets levier de la ville de demain, avec une nouvelle gouvernance, de nouvelles technologies et de nouveaux financements*
- Mme Karine DOGNIN-SAUZE, *Vice-Présidente en charge de l'innovation, de la métropole intelligente et du développement numérique : l'exemple de la Métropole de Lyon*
- M. Thierry COLATRELLA : *Rôle de l'AIMF ?*

Les différentes expériences qui ont été présentées ont permis d'envisager des exemples concrets d'innovation :

- techniques et sociales par la valorisation des déchets dans les quartiers et avec le concours des habitants, dans les nouveaux métiers ;
- économiques et prospectifs pour le développement du numérique et des nouveaux métiers qui y sont liés ;
- enfin, financiers et institutionnels pour mettre en œuvre les projets.

Les questions posées ont montré l'intérêt des sujets et ont rappelé l'attente de préconisations et de dispositifs concrets pour aider à gérer les villes.

La seconde table ronde était intitulée : « Quelles innovations urbaines en faveur des relations internationales, de la paix, des échanges et de la prévention des conflits ? Rôle de l'innovation urbaine au service de relations internationales pacifiées ? »

- Mme Colette BRAECKMAN, *journaliste et écrivaine.*
- M. Joseph MAÏLA, *Professeur de sociologie politique et de relations internationales, spécialiste du Moyen-Orient, de l'islam et de la sociologie des conflits*
- M. Jean-Pierre VETTOVAGLIA, *ancien Ambassadeur de Suisse, ancien Représentant personnel du Président de la Confédération suisse pour la Francophonie*

- *M. Khalifa Ababacar SALL, ancien Ministre, Maire de Dakar, Secrétaire général de l'AIMF*
- *M. Aliou SOW, ancien Ministre du Sénégal de la Jeunesse et de l'Emploi, ancien Ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales*

Les participants ont aidé à remettre en situation les besoins d'innovation au travers de quelques grandes questions qui sont posées à l'ensemble des villes du monde : l'urbanisation galopante, la jeunesse et l'emploi, les infrastructures. Ces trois sujets, développés en prenant appui sur les faits et les statistiques de longue période, permettent de mieux comprendre les risques majeurs auxquels les Maires sont aujourd'hui confrontés, et qu'ils doivent participer à résoudre dès aujourd'hui pour prévenir les crises sociales, économiques, sanitaires et environnementales de demain.

Enfin, la troisième table ronde traitait de Comment le Maire fait-il le lien entre la stimulation de l'entrepreneuriat féminin et des startup ? »

- *Mme Wafa BOUDAGGA, fondatrice d'ENVITOU STAS : Le système de collecte des déchets dans des containers semi-enfouis*
- *Mme Rachel BOCHER, Conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes*
- *M. Maxime SCHIRRER, Maître de conférences en géographie et urbanisme au sein du master Territoire du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)*

*Présentation de Startup :*

- *M. Kamel KAOUECH, Co-fondateur de Mint It Sarl*
- *M. Thomas LAGIER, Directeur général de For City*

Cette table ronde devait souligner la diversité des initiatives et la capacité de toutes les composantes de la population à se saisir de l'innovation. En particulier, les témoignages présentés soulignaient le rôle des jeunes actifs et le rôle des femmes, dont les contributions au développement peuvent aujourd'hui être mieux reconnues. Les innovations dans l'entrepreneuriat, dans les technologies, dans les dispositifs de financement permettent la création d'entreprises et d'activités qui réclament un faible capital de départ. Concrétiser les initiatives peut devenir plus vite possible.

#### **En conclusion des travaux, quelques remarques :**

1. L'innovation répond à un contexte. Elle répond aussi à un besoin. Elle accompagne des capacités techniques, économiques, mais il faut y ajouter un contexte social et culturel. La question principale est donc : à quoi l'innovation répond-elle ?

2. Qui produit et qui tire bénéfice de quel type d'innovation ? Nous entendons communément l'innovation dans le domaine de l'entreprise ? Plus encore quand il s'agit de start up... Qu'en est-il pour les villes ? Quelle est la forme des innovations ? Là encore, la question principale est : pour quelles améliorations ?

- pour produire des services collectifs aux habitants ? Déchets, écoles, santé, circulation...
- pour soutenir l'activité économique et les emplois pour une population jeune et dynamique ?
- pour accorder une meilleure place, une plus grande capacité d'écoute de la population et faire avancer le fait démocratique.

Innover, c'est bien apporter des réponses concrètes à des problèmes présents, c'est aussi anticiper dès à présent des solutions aux problèmes prévisibles dans l'avenir. Dans les témoignages apportés, les Maires ont entendu les outils, les situations, les perspectives qu'ils peuvent envisager pour leurs villes.